

Les acteurs de la santé au travail au prisme du changement

Les acteurs de la santé au travail au prisme du changement : Réparer et prévenir – Acteurs, pratiques, savoirs, évolutions à l'épreuve de l'inertie

Ces deux journées d'étude, organisées par le LABERS (UBO), la MSHB et le Réseau Jeunes Chercheurs Travail et Santé (RJCTS) et soutenu par le Groupe d'étude sur le travail et la santé au travail (GESTES), visent à éclairer les enjeux auxquels les acteurs de la prévention et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles font face dans un contexte de reconfiguration du système de santé au travail.

Ces deux journées d'étude proposent d'aborder les enjeux que sous-tendent les transformations actuelles du système de réparation et de prévention des risques professionnels à partir d'interventions se fondant sur des recherches récentes, menées notamment par de jeunes chercheurs, mais aussi sur le témoignage de professionnels de la santé au travail.

Un premier axe de réflexion visera à interroger les effets des transformations à l'œuvre dans le système de santé au travail sur les pratiques des acteurs chargés de la prévention des risques professionnels. Des travaux existant sur l'activité de prévention montrent les logiques d'invisibilisation des expositions (Horn, 2018, Barlet, 2019 et Munoz, 2020). Comment enquêter sur ces pratiques qui participent à invisibiliser les risques professionnels ? À l'inverse, quelles sont les actions qui semblent permettre une meilleure prévention ? Est-il possible d'envisager une évolution des pratiques de prévention sans réformer également le système de réparation qui fait l'objet depuis longtemps de vives critiques ?

De manière complémentaire, un second axe portera sur les pratiques des acteurs chargés de la réparation. Quels appuis mobilisent-ils pour rendre leurs avis ? Leurs pratiques sont-elles identiques sur l'ensemble du territoire national ? Comment la montée du problème des risques psychosociaux ou encore des pathologies multifactorielles est-elle ou non prise en charge ? Dans quelle mesure cela nous éclaire-t-il sur les enjeux actuels auxquels fait face le système de réparation des risques professionnels dans le cadre de la réforme du système de santé ? En effet, la réforme en cours reste à ce stade muette sur la question de la reconnaissance des risques professionnels. Enfin, on pourra également s'interroger sur ce que l'inertie du système des tableaux de maladie professionnelle et l'augmentation continue des activités des Comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) nous disent des transformations du système de réparation des dégâts du travail.

Ces deux journées permettront plus largement de s'interroger sur les prémices d'un mouvement conjoint de déresponsabilisation de l'État et des employeurs (montée des CRRMP, diminution du pouvoir des instances de contrôle, retrait de l'État sur la santé au travail, etc.) et de responsabilisation accrue des travailleurs, qui devront faire davantage la preuve du lien travail santé dans les procédures de reconnaissance et seront peut-être amenés à jouer un rôle plus important dans la prévention de leur propre santé au travail, au détriment des dispositifs collectifs chargés d'assurer cette mission.